



SECTION
DE LA
MOSELLE



L'INFO57

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CSAL du 12/10/2023

DES CONCERTATIONS, DES GROUPES DE TRAVAIL, MAIS TOUT EST DÉJÀ BIEN FICELÉ !

Ce CSAL était essentiellement centré sur les restructurations à Metz.

Comme nous l'avons annoncé dans notre liminaire ([A LIRE ICI](#)), nous ne sommes intervenus sur la partie NRP que sur des questions pratiques : notre expression se lira sur ce compte-rendu !

Les sujets évoqués au cours de ce CSAL sont des sujets clivants : les personnels restructurés voient leur quotidien, leurs méthodes de travail bouleversés à partir du 1/01/2024.

Ce qui est sûr, c'est que sur le papier, tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil...

CRÉATION DU SGC DE METZ AU 1/01/2024

La phrase exacte du document est : « création du SGC par transformation de Metz Municipale et transfert des missions des trésoreries de Maizières-lès-Metz, Rombas, Verny, Vigy et Montigny ». En effet, à la DGFIP, on ne ferme pas, on transfère : nuance !

Le futur chef de service du SGC nous dresse le tableau.

Les groupes de travail ont eu lieu avec les chefs de services, les adjoints et les agents afin d'harmoniser les méthodes de travail : en effet, les méthodes de travail sont très différentes en fonction de la taille des trésoreries. Selon les cas, soit les agents sont polyvalents, soit ils sont spécialisés. La dernière réunion a eu lieu le 29/09, et l'ultime avant le déménagement aura lieu fin octobre. Une fois l'organisation connue, la communication se fera vers tous les acteurs de ces restructurations. (Nous noterons

que ce sera bien une communication, et pas un dialogue.)

Les travaux devraient être livrés le 3/11 : les bureaux sont agréables, et la visite des locaux pour les agents se fera mi-novembre.

Les 6 postes comptables ont été visités par le futur responsable, et les plans ont été présentés aux agents présents. Les desiderata des agents sur leur affectation ont été remontés, et ils connaissent déjà leur affectation. La majorité d'entre eux retrouvent le travail qu'ils faisaient en trésorerie, à 2 ou 3 exceptions près. L'impact professionnel est donc limité, puisqu'ils vont repartir sur un métier qu'ils connaissent déjà. Il n'y aura a priori pas besoin de formations particulières.

Il n'y aura pas de grands plateaux au SGC, mais un maximum de 5 agents par bureau.

Sur le volet restauration, la salle de réunion sera aménagée avec un coin repas, et une salle de 21-22 m² à l'étage servira de salle de repas également.

4 CDL seront nommés pour 5 intercommunalités (Metz Métropole à Metz, CC du Sud Messin à Goin, CC Rives de Moselle à Maizières-lès-Metz et CC du Pays Orne Moselle à Rombas, et enfin CC Haut Chemin-Pays de Pange à Pange). Les ComCom de Maizières et de Rombas se « partageront » un CDL .

5 accueils de proximité seront créés également (Maizières-lès-Metz, Verny, Montigny-lès-Metz, Rombas, Rémilly et Vigy).

Commentaires FO :

Sur le SGC :

Ce qui nous est annoncé est vraiment idyllique : en somme, ne vous inquiétez pas, nous vous prenons en charge, vous pourrez visiter les locaux avant (*et donc refuser de partir si ça ne plaît pas?*), vous aurez tous une carte de parking pour vous garer sans problème (*oui bien sûr, à 900 mètres du bureau et pour 44€/mois, alors qu'actuellement c'est derrière leur bâtiment de travail et gratuit !*), vous aurez un endroit pour prendre vos repas (*changement de discours suite à l'intervention de FO lors du dernier CSAL : finalement, ce ne sera pas obligatoirement la cantine ou le coin du bureau pour déjeuner – voir [CSAL-FS DU 28/09/2023](#) et [La restauration collective](#) -*), le porte-monnaie des agents vous en remercie !

Pour les agents concernés et travaillant actuellement en dehors de Metz, c'est bien une dégradation des conditions de travail !

Sur la fiche présentée, nous avons eu la surprise de découvrir qu'une médiation de projets avait été lancée, et qu'une réunion était programmée le 3 octobre dernier. Entre-temps, cette réunion a été annulée...

A l'interrogation de FO, le directeur nous affirme qu'il nous avait bien informés de cette médiation dans un CSAL d'avril.

Vérification faite : la réponse qui nous avait été donnée est « qu'une réflexion va être engagée pour déterminer si une médiation serait envisageable » ... Nous savions déjà que nous ne parlions pas le même langage que la direction, mais là, c'est pire que tout !

A priori, les organisations syndicales devraient être conviées à cette médiation, espérons que les agents soient mis au parfum de la méthode employée...

Toujours sur la fiche présentée, l'organisation de l'accueil au SGC a été totalement occultée...

Les trésoreries concernées ayant une caisse et un accueil, il n'y a pas de raisons que cela s'arrête !

La direction nous a bien rassurés : il y aura bien un accueil, avec un box et un guichet, et sécurisé...

Le calendrier des déménagements est en cours : ce serait la 1ère semaine de janvier, et la semaine précédente si certains agents sont en congés en janvier.

Les bureaux seront installés fin novembre-début décembre, et les trésoreries seront fermées les 3 derniers jours de décembre.

Sur le télétravail, une normalisation de la règle du nombre de jours sera faite, les 3 jours devant rester l'exception pour des motifs particuliers.

Enfin, et cela a son importance, pour Rombas, le nombre de kilomètres retenu pour le versement de la PRS (Prime de Restructuration de Service) est bien de 22kms et non 19.2kms. Cela ne paraît rien, mais pour les agents, la différence est de 2500€.

Pour les cadres, le directeur s'est entretenu avec chacun d'eux, et un rapprochement entre les vœux d'affectation et les postes disponibles est en cours. Il est possible qu'il n'y ait pas d'adéquation entre le vœu et le grade demandé.

Sur les CDL :

Un appel à candidature sera lancé courant octobre pour pourvoir les emplois de CDL de Metz, Rombas/Maizières, Pange et Goin. Ce qui ramènera à 20 emplois de CDL en Moselle à horizon 2024.

A moins de trois mois de l'échéance, aucun cadre ne sait ce qu'il va faire au 1/01/2024.

Cela n'est pas acceptable, qu'on soit cadre sup ou non, surtout dans le cadre des réorganisations de services. Au même titre que les agents B et C, les cadres A ont une vie personnelle à gérer, et ne doivent pas être traités différemment.

Sur les accueils de proximité :

Six nouveaux accueils vont être créés, et aucune certitude ne nous a été donnée sur la sécurisation de ces accueils. Comment vont être installés les permanenciers ? Dans quelles conditions ? Avec quelles mesures en cas d'agression ?

FO demandera un état des lieux sur la sécurité des permanences, et des accueils en général lors de la prochaine Formation Spécialisée.

LA FUSION DES SIP DE METZ AU 1/01/2024

Il ne devait en rester qu'un : le voilà qui arrive au 1/01/2024 !

Ce sujet a fait l'objet de groupes de travail des agents des SIP. Sur la fiche présentée, on nous assure que « le fonctionnement actuel de l'accueil tant physique que téléphonique du SIP de Metz n'est pas satisfaisant »... doux euphémisme pour ne pas dire que c'est le b...

On nous annonce aussi que la fusion « permettra un pilotage unique et simplifié de la globalité des missions... ». 83 agents de tous grades constitueront le SIP.

Pour ce qui concerne l'accueil, qui est un des gros sujets du SIP : 8 postes téléphoniques seront implantés, au moins 8 boxes et 1 espace internet. Une (*énième*) étude ergonomique est en cours. Tous les agents du SIP fusionné devront participer à l'accueil physique, téléphonique, rdv, e-contact, BALF. Il y aura de l'isolation phonique, thermique, des casques pour tout le monde, des espaces dédiés aménagés. La cellule foncière sera gérée par le CDIF à compter du 1/01/24, jusqu'au transfert complet de la mission au SDIF départemental au 1/09/2024.

Le grade du futur responsable du SIP n'était pas encore connu au 12/10.

Selon le directeur, « l'effectif ne sera pas dégradé avec la fusion » et « toutes les ressources sont mobilisées ».

Voilà pour la fusion des 2 SIP de Metz sur le papier...

Et si on parlait un peu terrain ?

Combien y aura-t-il de chaises vides parmi les 83 agents ? Qui va-t-on mettre derrière les boxes, quand, à ce jour, on n'arrive même pas à utiliser ceux déjà existants ? Cette méga structure n'est pas viable, tant elle aurait demandé de travail en amont. Les 2 SIP fusionnés n'ont pas les mêmes méthodes de travail, ni le même mode de gestion. Seul un des 2 SIP participe à l'accueil, comment convaincre tous les agents d'y participer, dans les conditions que l'on connaît, dans un climat de tensions extrêmes, où les usagers sont, à tort ou à raison, « énervés » contre l'État, et donc par ricochet, contre les fonctionnaires...

Et pourquoi fusionner, quand on a l'intention de repenser les modalités d'accueil, pourquoi ne pas d'abord refaire et ensuite fusionner ?

Mettre la charrue avant les bœufs, c'est toujours comme ça qu'on fonctionne à la DGFIP, et ce sont toujours les agents qui trinquent. Des agents qui, à moins de 3 mois de l'échéance, ne savent même pas qui va être leur responsable... et ne peuvent même pas se projeter !

Quant à l'ergonome, ce ne seront pas les premières études faites, et sûrement pas les dernières ! Gageons que nous allons avoir droit à de superbes schémas avec des flèches en couleur, et une présentation de fauteuils orange et moquette rouge...

Ce qui est certain, c'est que ni la direction ni l'ergonome ne pourront pousser les murs, et que la salle Bemer, qui avait disparu des radars, refait sa réapparition de façon soudaine !!

La direction nous a assurés que tout serait prêt au 1/01/2024... enfin, sauf aléas bien sûr !

SUPPRESSION DE LA PLATE-FORME TÉLÉPHONIQUE DES SIP AU 1/01/2024

Il n'y a pas si longtemps, il avait été décidé qu'un accueil téléphonique départemental devait être mis en place. Le SIP de Metz Nord-Ouest avait été élu pour ce faire : tous les appels arrivaient sur cette plate-forme...et certains avaient même l'ambition d'élargir la plate-forme aux questions SPL... On nous avait alors promis que ce serait la panacée en matière d'accueil téléphonique. Mais, chaque directeur voulant manifestement laisser son empreinte, au 1/01/2024, on rétropédale. Faire et défaire, c'est toujours travailler, paraît-il ! Ainsi, chaque SIP retrouve ses petits, parce qu'il semblerait qu'on ne décrocherait pas assez le téléphone – 27 % de taux de décroché, alors que l'objectif national est de 60 %... Rassurez-vous, même en atteignant cet objectif de 60%, aucune prime n'est prévue... en tout cas pas pour les agents astreints à ce décroché.

Pour y arriver, la direction va faire les choses en grand : chaque SIP aura, au 1/01/2024, un espace dédié « spécifiquement aménagé de sorte qu'il soit isolé physiquement et phoniquement des autres secteurs ».

Donc tout sera prêt : chaque agent aura son casque, qu'il pourra adapter au téléphone, qui lui-même sera installé dans un espace dédié, et

la pause méridienne des agents sera respectée.

RDV le 2/01/2024 pour voir ceci de très près !

Ou comment un usager peut se sentir tout puissant quand la force publique ne peut rien faire....

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les travaux du bâtiment Clercs

La direction nous a fait un point d'avancement des réunions.

Le phasage général a débuté le 1/09/23, avec un objectif de mise en place le 1/09/2024.

Phase 1 : définition du projet et consultation des agents jusque fin novembre *

Phase 2 : appel d'offre pour le maître d'œuvre fin décembre

Phase 3 : étude préalable fin janvier, et avant le début des travaux

Phase 4 : consultation des entreprises fin février

Phase 5 : travaux

* -des réunions d'information ont été organisées par le directeur les 12 et 18/09/2023 et avec les chefs de service le 28/09/23

Les agents sont associés aux discussions.

L'objectif est de terminer la construction du projet fin novembre.

Les acteurs sociaux (cabinet médical et assistante de service social) ne seront associés qu'à la finalisation du projet.

Le point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine Formation Spécialisée.

Les véhicules professionnels

Il est très difficile pour les agents nomades de réserver un véhicule professionnel pour les interventions extérieures.

Notre demande de location ponctuelle sera mise à l'étude.

Les suites de l'agression à l'accueil du SIP de Metz

Nous avons demandé que le nom de l'agresseur soit communiqué afin de prévenir un risque potentiel. La direction nous affirme que c'est impossible, et qu'on ne pourra pas empêcher l'usager de rentrer dans nos locaux et d'y être accueilli s'il venait à s'y représenter...



C'EST
POUR **VOUS**
QU'ON SE BAT !